La prostitution aujourd'hui : [1ère partie]

Autor(en): **Chaponnière, Corinne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284535

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La prostitution aujourd'hui



La prostitution connaît ces dernières années une étrange révolution : les femmes « du métier » ont pris la parole...

Livres, dossiers, émissions, films et enquêtes pullulent aujourd'hui dans le mode des médias sur le nouveau « grand thème » de ces dernières années : la prostitution. Depuis 1975, en effet, le plus vieux métier du monde connaît un regain d'actualité : et non pas sous l'impulsion de journalistes indiscrets, mais le plus souvent sous l'impulsion des prostituées elles-mêmes. Pour qu'elles sortent du silence auquel elles ont été tenues si longtemps, c'est donc qu'il y a quelque chose de changé : quoi, pour qui et pourquoi, c'est ce qu'il s'agit de savoir.

L'exemple de Genève

Genève a récemment fait l'objet de plusieurs études grâce auquelles nous disposons d'informations très complètes sur la prostitution locale. Sur plusieurs points, Genève est comparable à d'autres grandes villes de Suisse et d'Europe. Le nombre de prostituées officielles, par exemple, s'élève à 300, ce qui correspond à la moyenne des autres villes importantes d'Europe (1 prostituée/1000 hab.) Comme dans les autres villes aussi, en plus de la prostitution officielle existe à une large échelle la prostitution clandestine. Concernant cette catégorie, on ne dispose évidemment pas de statistiques. Leur nombre est variable, comprenant des prostituées régulières et occasionnelles. Les prostituées droguées viennent encore grossir depuis quelques années les rangs des « clandestines ».

Des droits et des devoirs

La prostitution est une profession licite, en soi non punissable, protégée par l'art. 31 de la Constitution fédérale. S'exerçant dans la rue, elle peut être réglementée par des textes administratifs édictés par les cantons.

Sur le plan pénal, la prostitution n'est, depuis 1896, plus condamnée comme telle. En vertu de l'art. 206 du Code pénal, n'est punissable que « le professionnel de la prostitution qui, publiquement aura incité une personne à la débauche par des instances ou des propositions déshonnêtes. » En outre, la jurisprudence du Tribunal fédéral limite en 1969 la portée de l'article au racolage « actif » : il n'y a délit que si l'incitation à la débauche est provoquée en appelant ou en accostant un tiers.

La prostitution étant assimilée à une profession indépendante, les gains tirés de cette activité sont imposables dans la plupart des cantons. Selon une enquête menée à Genève,[1] « les prostituées ne trichent pas plus que les autres contribuables indépendants. »

[1] *La situation sociale des prostituées à Genève,* mémoire de Kati David et Liliane Casiraghi, Université de Genève, 1981. Nous remercions ici les auteurs de ce travail qui nous ont aimablement permis de citer très largement leur travail. Toutes les données du dossier concernant Genève sont en effet extraites de ce mémoire.

Police et proxénétisme

La Suisse a adopté depuis 1896 une politique abolitionniste (voir définitions) à l'égard de la prostitution. L'Etat continue toutefois à contrôler cette activité pour des raisons évidentes : d'une part, si la prostitution n'est plus condamnable, le proxénétisme l'est encore ; d'autre part, la prostitution va souvent de pair avec la délinquance ; à travers elle, la police peut ainsi connaître et dominer le milieu.

A Genève, les prostituées sont fichées en vertu d'un réglement interne à la police. Celle-ci invoque trois raisons à cet enregistrement : éviter tout d'abord que trop de jeunes filles s'adonnent à la prostitution ; empêcher l'extension des maladies vénériennes ; protéger les prostituées contre d'éventuelles agressions. Pour les deux premières raisons, la police agit comme intermédiaire entre les prostituées et les services spécialisés (SOS Femmes, Institut d'Hygiène). Quant à la troisième fonction de la police, elle est assez particulière à Genève : cette ville se distingue en effet par le fait que les proxénètes, souteneurs ou autres professionnels se font rares. La police veille à l'indépendance des prostituées, qui elles-mêmes, en retour, collaborent avec la police sitôt qu'un réseau extérieur tente de s'installer.

Les rapports entre police et prostituées ne sont tout de même pas idylliques pour autant. Malgré certains avantages que cela comporte, les prostituées acceptent mal l'obligation d'être fichées, et pour la plupart d'entre elles, ne lui font aucune confiance pour les protéger et intervenir en cas de « pépin ».

La fin du trottoir

A Genève encore, les trois quarts des prostituées trouvent encore leurs clients sur le trottoir. En place des traditionnelles chambres d'hôtel louées au mois, de plus en plus reçoivent chez elles, dans un petit studio professionnel. Mais plus récemment encore s'est développé le système des « salons » (de « massage », de « détente ») où les prostituées reçoivent leurs clients sur rendez-vous. Le recrutement de la clientèle se fait par l'insertion de petites annonces dans les journaux tous-ménages ou des revues érotiques. Le proxénétisme hôtelier, enfin, n'est pas à sous-estimer, affirment les milieux de services sociaux proches de la prostitution. Le temps n'est pas disparu des portiers d'hôtel soucieux de rendre Genève attrayante à la clientèle...

La prostitution pourrait toutefois connaître un retour à la réglementation par l'ouverture d'Eros-Centers, discutée actuellement dans plusieurs cantons de Suisse. De nombreux milieux, y compris, en grande partie, celui des prostituées, s'élèvent vigoureusement contre ce projet. Pour les prostituées, c'est leur liberté individuelle et professionnelle qui est en jeu : « Je suis contre. On pourra plus choisir nos clients. »

« Je suis contre. De nouveau, c'est l'usine. »

« Je crois que ce sont de nouvelles maisons closes. J'ai peur. »[2]

Quant aux arguments abolitionnistes, ils sont de plusieurs ordres : « Les maisons de prostitution réglementées officialisent la débauche, renforcent le profit des trafiquants, entravent la réinsertion sociale des femmes, développent la pornographie commercialisée. »[3]

Profession : prostituée

Parce que depuis quelques années, les prostituées se font plus facilement connaître, il est désormais possible d'établir un « profil » de la prostituée professionnelle. Profil vague, toutefois : ce sont d'abord des femmes de tous âges. La majorité a entre 20 et 50 ans, mais sur l'ensemble de la profession, on trouve des femmes de 16 à plus de 70 ans. Quant à leur passé ou leur extraction sociale, il n'est guère plus facile d'établir des critères communs. La généralité la plus crédible est celle du milieu « marginal » dont seraient issues les prostituées professionnelles (les prostituées occasionnelles, quant à elles, proviennent de tous les milieux : ouvrières, étudiantes, mères de famille, etc.) Plus récemment, des recherches ont démontré que ce sont les conditions *familiales* qui ont le plus grand poids dans la création d'un terrain propice à la prostitution : et plus précisément, de *mauvaises* conditions familiales (relations parentales troublées ou brisées) plutôt que *l'absence* de cadre familial.

Quant aux « motifs » qui destinent certaines femmes, plutôt que d'autres, à se prostituer, ils sont le plus souvent complexes et irrationnels : « la répression sexuelle dans l'enfance, la révolte contre un sort inacceptable, contre le conditionnement culturel, contre la place que l'on fait aux femmes dans la société et une révolte contre les hommes. »[4] Jusqu'au cas exemplaire, par son extrémisme même, de cette ancienne militante de la Ligue Marxiste Révolutionnaire, très active dans le mouvement féministe, qui, devenue prostituée, explique ainsi son parcours : « Politiquement, il n'est pas plus juste d'aller vendre durant quarante-cinq ans sa force de travail dans un bureau ou dans une usine plutôt que de faire ce travail... »[5]

Aussi personnelle que soit la vision de cette prostituée sur son activité, elle est toutefois symptomatique d'une prise de conscience qui tend à se répandre de plus en plus : d'une part, les prostituées revendiquent aujourd'hui la reconnaissance de leur activité comme une profession comparable aux autres. D'autre part, ce témoignage rappelle avec force une des clés les plus importantes du phénomène de la prostitution : une femme qui décide de se prostituer n'a jamais eu d'autre choix qu'entre une forme d'aliénation ou une autre — d'un côté la prostitution, et de l'autre l'exploitation dans un métier subalterne auquel le manque de formation la conduirait directement et inéluctablement.

A cette double prise de conscience correspondent deux combats : pour les unes, *poursuivre* leur activité, pour les autres *changer* d'activité — pour toutes dans les mêmes conditions que dans n'importe quel autre métier. Les premières connaissent les difficultés de l'organisation, et les secondes celles de la réinsertion. Deux voies contradictoires, qui demandent le même courage.

« Prostituées oui, putains non »

C'est en France que pour la première fois dans l'histoire, les prostituées sont sorties de leur silence. La législation française étant beaucoup plus sévère à l'égard des prostituées qu'en Suisse, et le proxénétisme environ dix fois plus répandu que chez nous (90 % des prostituées françaises ont un souteneur), il était normal que le vent de révolte se lève du côté de la France. Le 2



Affichette dessinée par Cabu à l'occasion de la sortie du premier numéro de « Macadam », le journal des femmes prostituées françaises.

juin 1976, les prostituées occupent l'Eglise de St-Nizier à Lyon et quatre jours plus tard, leurs consœurs parisiennes occupent la chapelle St-Bernard à Montparnasse. La déclaration faite à Lyon par les prostituées rassemblées fait l'effet d'un coup de canon dans toute la France : « Nous ne sommes pas un mouvement politique. Nous restons dans notre contexte prostitutionnel. A 97 %, nous n'avons pas l'intention de nous retirer de la prostitution. » La révolte fait tache d'huile un peu partout en France. Cinq ans plus tard, l'« Association parisienne d'action et de défense des femmes prostituées » voit le jour. Et la même année, en octobre 1980, une délégation de prostituées se rend aux Nations Unies, à la division des Droits de l'homme, pour déposer un rapport accablant sur le gouvernement français. Le mouvement est soutenu par la prostituée genevoise Grisélidis Réal, qui organise à l'Université de Genève — cadre institutionnel entre tous — la première rencontre organisée entre prostituées et grand public.

Enfin, en mars dernier, c'est la parution en France du premier journal des prostituées, *Macadam,* qui exprime clairement leurs revendications : le droit à une vie privée, le droit de vivre avec quelqu'un sans que la personne soit accusée de proxénétisme, le refus catégorique de maisons closes, le droit d'élever elles-mêmes leurs enfants, et des mesures efficaces en vue de faciliter la réinsertion des femmes désirant quitter le métier.

Une « lettre à la population » conclut en ces termes : « Soyez avec nous pour contrer l'injustice qui nous accable. Après, nous pourrons discuter pour savoir si la société a besoin de la prostitution. »

Réinsertion : défi impossible ?

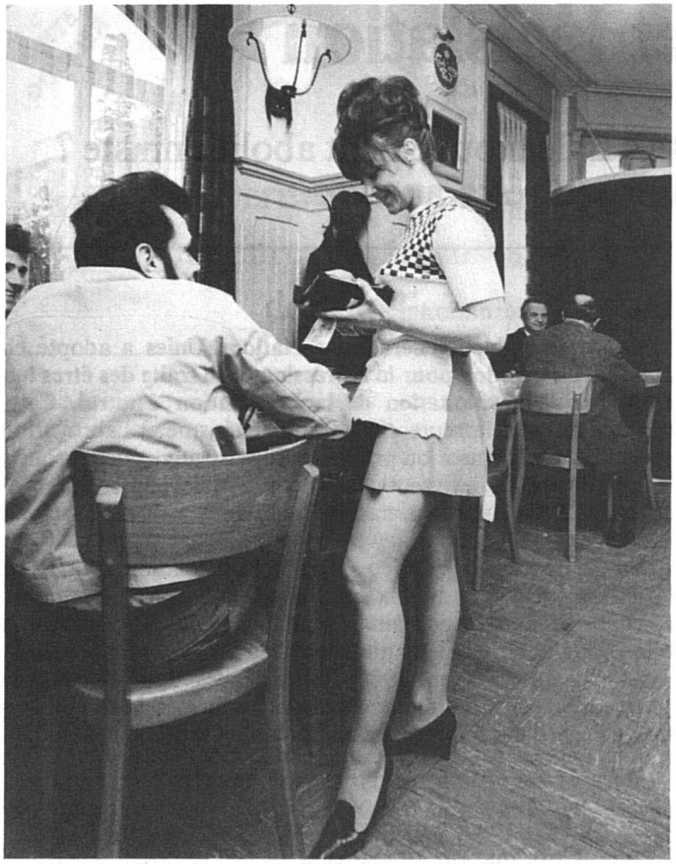
« A 97 %, nous n'avons pas l'intention de nous retirer de la prostitution. » Tel est l'aveu des prostituées de Lyon qui se sont rassemblées, pour la première fois en 1975, en tant que prostituées. Si elles ne représentent pas l'ensemble de la profession par cette affirmation, déconcertante en son temps, le fait demeure que les mesures de réinsertion se heurtent avant tout aujourd'hui

[2] Ibid

[3] « Ce qu'il faut savoir des maisons réglementées », in *Revue Abolitionniste (abolir l'exploitation de la prostitution),* no 29, 1978.

[4] « Le marché de l'amour », *TVB-Hebdo,* no 109, mai 1981 : interview de Roger Gaillard sur son livre *Sex-Bizz,* éd. Grounauer, 1981.

[5] « La prostitution contre l'aliénation », (interview : M. Vallette) *TVB-Hebdo,* mars 1980.



«J'évite toujours de les placer comme vendeuses ou comme sommelières, car c'est l'échec assuré...»

au manque de motivation, *chez les prostituées elles-mêmes,* de s'en sortir. Les premières prostituées à prendre la parole l'ont bel et bien fait pour défendre leur métier : leur slogan de l'époque, « Prostituée oui, putain non » sous-entend cet autre dicton, celui de « J'y suis j'y reste ».

C'est là le deuxième élément, avec l'organisation des prostituées en association professionnelle, qui a « chamboulé » ces dernières années les stéréotypes millénaires de la prostitution esclavagiste, et qui a sans aucun doute contribué au regain d'actualité de ce sujet : la découverte troublante, dérangeante, inadmissible pour certains, d'une prostitution *volontaire.* Sœur Jeanne Henriod, responsable à Genève du service d'aide aux prostituées *SOS Femmes,* explique ainsi ce phénomène :

« Il y a toujours deux femmes derrière la prostituée : la femme du trottoir, et l'autre femme que l'argent du trottoir lui permet d'être. Une prostituée me disait un jour : « Si je vais dans un grand magasin et que je suis bien habillée, on me dira Madame. » Cette autre ne se déplace qu'en taxi, et donne aux chauffeurs des pourboires énormes. Une troisième achète des objets de luxe, une autre entretiendra luxueusement l'homme qu'elle aime... »

Tristes compensations sans doute : mais pour les prostituées, ce sont autant d'éléments nécessaires à la construction d'une identité psychologiquement tolérable, identité que seul l'argent peut fournir, puisque ni leur métier, ni leur statut, ni l'entourage ne le peuvent.

Sœur Jeanne Henriod conclut lucidement, forte de nombreuses années d'expérience dans la réinsertion des prostituées : « C'est indiscutable : il faut beaucoup plus de courage pour sortir du métier que pour y rester. »

Alors, que faire ?

La responsable de SOS Femmes ne cache pas les difficultés — souvent insurmontables — de la réinsertion des prostituées.

« Chaque individu est libre de faire ce qu'il veut de sa vie. Aussi n'allons-nous pas chercher les prostituées ; ce sont elles qui viennent à nous. Elles sont évidemment rares à venir spontanément. Lorsqu'elles s'adressent à nous, c'est qu'elles sont à bout : « J'en ai marre ! » « Je n'en peux plus ! » « Je ne peux plus sentir un homme. » C'est sur ces cris du cœur que commence notre travail. »

Lent et patient travail qui durera plusieurs années, qui se soldera trois fois sur cinq, par un échec, qui engloutira parfois des dizaines de milliers de francs pour un seul cas, tant les moyens à mettre en œuvre sont énormes :

« C'est comme la drogue ou l'alcool : il y a des rechutes. Aussi faut-il en premier lieu se désintoxiquer. Faire une coupure complète avec le milieu. Parfois même se refaire une santé. Puis il faut éponger les dettes, obtenir des allégements fiscaux sur les « arriérés » qui poursuivent parfois les prostituées pendant des années. » C'est ensuite le travail de réinsertion proprement dite qui commence, avec toutes les précautions qu'il faut prendre :

« Il faut leur trouver un travail, mais pas n'importe lequel ! J'évite toujours de les placer comme vendeuses ou sommelières, car c'est l'échec assuré — à cause du salaire, ou du milieu. La société est cruelle : elle ne leur donne aucune chance. Quand elle les accepte, c'est toujours sous la condition qu'elles aient d'abord « fait leurs preuves » ailleurs : mais c'est justement de cette *première* chance qu'elles ont besoin ! »

C'est encore cette première chance que revendiquent en Suisse les prostituées en s'indignant contre les cinq ans de délai qui leur sont imposés après la cessation de leur activité, pour obtenir le certificat de bonne vie et mœurs.

C'est un fait : rares sont les prostituées décidées à quitter le métier ; et quand elles sont vraiment décidées, tout les en empêche, tout les en décourage. Mais il faut alors se demander si cette vérité n'est pas réversible : si tout les empêche, si tout les en décourage, c'est peut-être pour cela qu'elles sont si rares à essayer...

Aussi les services et les organisations concernées par la prostitution s'attachent-ils de plus en plus à développer la prévention. Ils s'ouvrent à toutes femmes en difficulté afin de leur éviter d'être tentées par la prostitution. Les 80 % des prostituées (majeures) étant des femmes divorcées, un travail de prévention peut s'entreprendre au moment où les difficultés surgissent pour les femmes seules, en les soutenant moralement, financièrement, pratiquement. C'est aussi une perspective de prévention que la police signale aux services sociaux compétents les prostituées mineures — seul cas où la demande adressée à ces services n'émane pas spontanément des prostituées. La prévention est toutefois aussi difficile que la réinsertion : pour les jeunes filles mineures autant que pour les femmes plus âgées, déjà engagées dans le métier, il s'avère souvent impossible de les faire revenir sur leur détermination.

« Si je prends la parole... »

Il fallait s'attendre à des révélations surprenantes, le jour où les prostituées parleraient — elles-mêmes — de leur métier. Des révélations, il y en a eu, et des surprises aussi, plus qu'il n'en faut.

La plus grande fut sans doute de voir comment les prostituées évaluaient leur métier dans la société : dernier élément du « nouveau visage » de la prostitution, c'est sans doute celui qui a fait couler le plus d'encre (y compris dans nos colonnes...) et qui a déchaîné les débats les plus passionnés.

Les faits sont là : dans la (très sérieuse) enquête de K. David et L. Casiraghi, récemment présentée à l'Université de Genève, 30 prostituées (soit 10 % de l'ensemble des prostituées fichées à Genève) ont été invitées à s'exprimer sur leur activité professionnelle. Sur les vingt-quatre femmes qui donnent un avis, les deux tiers affirment leur désir d'aider leurs clients, et sont conscientes de leur rôle de confidente et de conseillère. En outre, douze d'entre elles (soit exactement la moitié des femmes ayant répondu) vont jusqu'à se considérer comme des « thérapeutes sexuelles. »S'ajoutant encore à cela, quelques (plutôt rares) psy-

(suite page 14)